

**Bureau de CLE
SAGE Adour amont**

COMPTE-RENDU

Visioconférence, le 24 janvier 2024

Ordre du jour :

Définition du plan de communication 2024

Présents :

Monsieur Ducos Christian, Président de la CLE, Communauté de communes du Pays Tarusate
Monsieur Lajus Pierre, Vice-président de la CLE pour le Gers, Communauté de communes Armagnac Adour
Monsieur Castets Philippe, Vice-président de la CLE pour les Pyrénées-Atlantiques, Communauté de communes Nord-Est Béarn
Monsieur Dubicq Gilbert, Communauté de communes Chalosse-Tursan
Monsieur Labadie Bernard, Syndicat des bassins versants du Gabas, du Louts et du Bahus
Monsieur Brau-Nogué Pierre, Institution Adour
Madame Argentin Cécile, France Nature Environnement Hautes-Pyrénées
Madame Chesneau Valérie, Groupement de défense sanitaire aquacole d'Aquitaine
Monsieur Sénégas Alban, Irrigadour
Monsieur Gizon Guillaume, DREAL Nouvelle-Aquitaine
Madame Février Patricia, DDTM des Landes
Madame Lacombe-Piamiatva Valérie, DDT du Gers
Madame Aubié-Legendre Sandrine, DDT du Gers
Madame Ducrot Cyrielle, DDTM des Pyrénées-Atlantiques
Monsieur Barrère Dominique, Office français de la biodiversité
Monsieur Chevalier Jean-Jacques, Agence de l'eau Adour-Garonne

Invités non membre de la CLE :

Monsieur Schunder Jean-Pierre, Office français de la biodiversité - service départemental du Gers
Madame Guillet Paula, Département des Landes
Madame Harlé Marion, Département du Gers, cellule d'animation du SAGE Neste & Rivières de Gascogne
Madame Dybul Floriane, Institution Adour, cellule d'animation du SAGE Adour amont

Excusés :

Monsieur Verdier Bernard, Vice-président de la CLE pour les Hautes-Pyrénées, Département des Hautes-Pyrénées
Monsieur Plouvier-Kunz Matthieu, Irrigadour

Le Président de la CLE introduit la réunion en présentant ses vœux aux participants et en rappelant les objectifs de la réunion, à savoir définir les priorités à déployer en 2024, sur la base de la stratégie de communication présentée à la CLE en 2022. Il rappelle que l'objectif est de favoriser les échanges et permettre l'expression de tous, soulignant à cette occasion la forte mobilisation suscitée par ce sujet.

L'animatrice du SAGE Adour amont commence par rappeler les axes prioritaires définis dans la stratégie de communication et présente quelques actions partenariales réalisées en 2023 à destination du grand public ou d'acteurs socioéconomiques. Elle propose ensuite quelques pistes de travail pour 2024 et précise que M. Verdier (excusé) souhaite approfondir la communication à destination du grand public.

Plusieurs sujets sont alors mis en discussion par les participants. Tout d'abord, le choix des cibles prioritaires est évoqué.

Les **acteurs socioéconomiques** constituent la première cible identifiée. Il est convenu de leur proposer une communication sous forme de **rencontres ou d'interventions** en soirée autour des enjeux de l'eau au sens large (quantité, qualité mais aussi zones humides, artificialisation des sols ou gestion des eaux pluviales qui les concernent tous). Ces interventions sont à **organiser avec les chambres consulaires** (chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat, chambres d'agriculture) pour faire connaître les enjeux actuels et futurs de l'eau et prendre le temps de répondre aux questions des professionnels. Ces rencontres permettront de tisser des liens et faciliteront leur intérêt pour d'autres sources d'informations (newsletter par exemple). Toutes les entreprises n'étant pas représentées dans les chambres consulaires, il serait intéressant d'**aller à la rencontre des groupements d'entreprises et des clubs d'affaires** qui s'impliquent sur les sujets de RSE pour faire connaître les préconisations du SAGE. En effet, leur mise en œuvre peut être valorisée par les entreprises au titre de leur politique RSE (Mme Chesneau). Enfin, des **plaquettes** expliquant de façon simplifiée ce qu'implique le SAGE pourrait être relayées par Irrigadour aux irrigants (M. Sénégas).

La communication auprès des communes est soulevée par plusieurs acteurs. Celle-ci apparaît **centrale** (M. Brau-Nogué, Mme Argentin) pour permettre l'implication des élus locaux sur ces sujets mais aussi bénéficier de relais d'informations efficaces. La question de l'angle de la communication auprès de ces acteurs est soulevée (Mme Argentin) : faut-il cibler les enjeux locaux de l'eau sur le territoire communal ou intercommunal ou axer la communication autour de la gouvernance spécifique à l'outil SAGE ? L'animatrice du SAGE Adour amont fait part du retour d'expérience du SAGE Nappes profondes de Gironde qui conclut à une plus grande efficacité de la communication si elle aborde la conciliation des usages de l'eau, car elle fait écho à d'autres actions de communication et participe ainsi à une dynamique générale plus audible. Plusieurs outils peuvent ensuite être mobilisés par les communes pour toucher les habitants : relai d'information par les applications utilisées par les communes (ex : PanneauPocket), lien vers la page internet du SAGE (supposant sa refonte préalable), trame d'article dans le journal communal lorsqu'il existe. **Les communes apparaissent donc comme une cible directe mais aussi un relai fondamental vers les habitants, une fois la sensibilisation aux enjeux de l'eau réalisée.**

Enfin, la sensibilisation des scolaires a été abordée. Si l'importance de **sensibiliser les scolaires aux enjeux de l'eau est partagé**, la place et la contribution de la CLE et de la structure porteuse du SAGE ont été discutées. Certains considèrent que les enfants sont un maillon de base vers lesquels aller (M. Ducos, M. Brau-Nogué), ce qui peut être fait dans le cas d'un rapprochement entre l'équipe d'animation du SAGE et les syndicats de bassins versants (M. Labadie) ou vers les structures d'éducation à l'environnement (CPIE, Maison de la nature et de l'environnement, Water-family, etc.) (M. Chevalier, Mme Jorly) qui œuvrent déjà dans le domaine et ont parfois exprimé leur volonté d'accompagner les collectivités. Pour d'autres (Mme Argentin), ce rôle est déjà occupé par d'autres acteurs qui ont une échelle plus adaptée et aller vers les scolaires à grande échelle n'est pas optimal.

Il est donc suggéré de s'orienter vers les étudiants (M. Chevalier) et l'enseignement supérieur (Mme Argentin). Il est souligné que les CPIE disposent de ressources largement mobilisées par les enseignants. Interpellée par l'animatrice du SAGE Adour amont, l'animatrice du SAGE voisin indique que la CLE Neste & rivière de Gascogne a décidé de s'orienter vers l'animation des scolaires par le biais d'un marché passé avec le groupement de 4 CPIE pour réaliser 80 interventions par an auprès des scolaires et dans l'enseignement supérieur, dans l'objectif de faire connaître le SAGE et les enjeux de l'eau sur le territoire. En parallèle, des projets tuteurés sont réalisés avec des classes de BTS et d'IUT, pour disposer d'outils de sensibilisation complémentaires par exemple. Mme Harlé précise que de jeunes actifs vont également être mobilisés par une classe d'étudiants pour sensibiliser les jeunes du territoire, en expliquant les actions qu'ils mènent autour de l'eau dans le cadre de leur activité professionnelle, par exemple. **Le principe de mobiliser un public pour disposer d'outils mieux adaptés pour toucher des cibles spécifiques est souligné par les membres de la CLE Adour amont.**

Enfin, concernant les relais d'informations, diverses propositions sont faites en séance : de collectivités (cf. précédemment) ou de structures à compétences scientifiques (CBN, Pic du Midi) (M. Brau Nogué).

La communication aux acteurs socio-économiques et celle à destination des communes pourra être lancée en 2024. La communication auprès du grand public et des étudiants du supérieur méritera d'être davantage travaillée avant d'être pleinement engagée.

L'intérêt de plusieurs outils est également longuement abordé.

Suite au retour d'expérience du SAGE Neste & rivière de Gascogne, la mobilisation **d'outils filmographiques** est plébiscitée, qu'il s'agisse de courtes vidéos réalisées par les jeunes ou d'un petit film d'une quinzaine de minutes pour donner à voir le territoire et ses enjeux (M. Ducos, M. Chevalier). Ce dernier outil pourrait être réalisé en interSAGE. Le fait de faire réaliser des vidéos par des influenceurs est mis en avant (M. Brau-Nogué) mais avec une vigilance sur le coût que cela peut représenter (Mme Argentin).

Il apparaît que le **site internet** est un outil indispensable. Les discussions portent sur la refonte du site, qu'il est important de partager avec toute la CLE pour ne pas fonctionner en vase clos et risquer de retomber dans les mêmes travers qu'actuellement (Mme Argentin). L'animatrice du SAGE Adour amont note que les marges d'ajustements possibles devront être préalablement discutées avec la structure porteuse afin de pouvoir échanger efficacement sur ce sujet.

Concernant les **newsletters** (ou lettres d'information numériques), l'animatrice du SAGE Adour amont propose de mener des appels à communication périodiques afin de permettre aux membres de la CLE de suggérer des projets locaux à valoriser. Il est convenu de **clarifier les échéances** pour faciliter les retours visant à les alimenter (Mme Argentin). Par ailleurs, le **format des newsletters est interrogé** car le public inscrit est varié (membres de la CLE, communes, socio-professionnels, particuliers...). Les membres de la CLE sont partagés entre ceux qui préconisent une base commune et des axes spécifiques par acteurs et ceux qui préconisent des newsletters tous publics pour faciliter l'ouverture de chacun à de nouveaux sujets et sortir de son besoin spécifique. Le sujet n'est pas tranché.

Les thématiques abordées pour les futures newsletters sont ensuite abordées. Quelques suggestions sont faites par l'animatrice du SAGE : karst & relations nappes-rivières, personnalité morale des rivières, santé-environnement, rôles et bénéfices des sols, gestion des étiages (si été sec), stratégie du SAGE en révision et commissions géographiques. Suite à discussions, les sujets prioritaires sont les suivants :

- échanges nappes-rivières** car ils sont mal connus et permettent aborder de nombreux sujets comme l'imperméabilisation,
- importance des **sols** dans la gestion de l'eau (sécheresse, érosion, imperméabilisation, rétention),
- qualité de l'eau potable** dans un contexte d'inquiétude des citoyens suite au relèvement des

normes.

Sur les sols, la crainte de la désertification semble pouvoir permettre d'alimenter la newsletter avec des exemples locaux ou plus lointains disposant de résultats quantifiés (Mme Argentin). M. Lajus note Les préoccupations des agriculteurs sur l'élevage et la gestion des incertitudes avec des pluies intenses localisées sont mentionnées (M. Lajus).

La question du prix des eaux avait été proposé en amont de la réunion. En séance, les membres de la CLE plaident unanimement pour ne pas prioriser les prochaines newsletters sur ce sujet, considérant que le sujet n'est pas prioritaire car l'eau est peu onéreuse (M. Ducos), que le prix est disparate (M. Labadie) ou qu'il devra intervenir une fois la communication sur les fuites, la dilution et autres facteurs influençant son prix faite (M. Brau-Nogué).

Sur la personnalité morale des cours d'eau, il est indiqué qu'une démarche plus locale que celle évoquée existe : il s'agit d'une procédure en cours sur la Garonne (Mme Argentin). Ce sujet nécessite une vigilance particulière dans la façon de l'aborder car il peut être perçu très différemment selon les acteurs (Mme Chesneau).

Pour la newsletter, des délais de communication pour intégrer les publications devront être transmis aux membres de la CLE. Les prochaines thématiques abordées concerneront le rôle du sol, les relations nappes-rivières et qualité de l'eau potable (dont évolutions de normes).

Enfin, diverses suggestions sont faites, notamment le fait que : des témoignages d'acteurs et l'intervention d'experts pourrait enrichir les newsletters (Mme Chesneau), l'ADAC65 peut être un acteur-levier pour toucher les communes (Mme Jorly), l'association Demain Deux Berges est en recherche de liens avec les acteurs locaux et pourrait alimenter des retours d'expériences (Mme Argentin, Mme Harlé). Il est également suggéré que la cellule d'animation du SAGE intervienne sur des salons d'exposition dont la thématique peut être liée à l'eau (Mme Jorly).

L'ensemble des axes de travail mentionnés en séance ne pourront pas être déclinés en 2024. Ils permettront néanmoins d'alimenter les réflexions pour les années suivantes, afin de monter progressivement en charge sur le volet communication du SAGE.

Le Président de la CLE clôture donc la réunion en remerciant les participants pour leur forte mobilisation et la qualité des échanges, en leur donnant rendez-vous à la CLE du 5 février 2024.